



DEEE, des déchets qui pourraient rapporter gros

Les prestataires logistiques se cherchent une place dans la récente filière de la collecte des déchets électriques et électroniques (DEEE). Alors que beaucoup d'entre eux en sont encore au stade de la réflexion, quelques-uns, déjà présents sur le créneau de la logistique inversée, ont déjà franchi le pas. Avec une idée précise en tête : faire leurs armes sur la collecte des déchets ménagers pour être fin prêts quand le marché professionnel des DEEE arrivera à maturité, d'ici trois à cinq ans.

NUMERO 1 MONDIAL

PLANIFICATION ET ORDONNANCEMENT

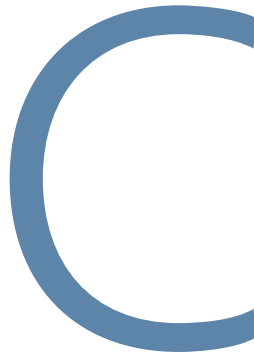
1 nouveau client par jour en 2007



- 2200 sociétés clientes
- +10 000 licences actives
- Une présence internationale dans près de 70 pays
- Des solutions traduites en 30 langues
- Tous secteurs d'activités
- Toutes tailles de sociétés (PME – PMI et grands comptes industriels)
- Plus de 400 distributeurs et partenaires dans le monde,
- Des bureaux directs en Europe, aux Etats-Unis et en Asie

info@preactor.fr

World Class APS Solutions, Locally Delivered



haque année, ce sont près de deux millions de tonnes de matériels électriques et électroniques (télévisions, ordinateurs, photocopieurs, petit électroménager, réfrigérateurs, scanners, lampes, etc.) qui déferlent sur le marché français, à destination des entreprises comme des particuliers, soit environ 180 millions d'appareils. Trois par habitant. Des chiffres en croissance de 3 à 5 % par an. De quoi donner le vertige quand on pense que quelques années plus tard, tous ces produits – dont certains composants sont toxiques – vont devenir des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Il faut donc les recycler, afin de ne pas

polluer l'environnement. C'est l'esprit de la directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003, appliquée en France depuis août 2005. La filière a démarré opérationnellement le 15 novembre 2006, pour assurer la collecte et le recyclage du gisement existant des DEEE ménagers. Un an plus tard, l'objectif fixé par l'Union européenne de collecter 4 kg/an/habitant serait sur le point d'être atteint en France, soit le double de ce qui était collecté (et non dépollué) avant le lancement de la filière. Les producteurs, aujourd'hui responsables de la prise en charge de la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché, et les distributeurs, obligés de reprendre gratuitement un ancien appareil lors de la vente d'un nouveau, sont représentés collectivement par quatre éco-organismes agréés par les pouvoirs publics : Eco-système (98 % de distributeurs comme Auchan, Carrefour ou la Fnac, et une part de marché de 72 % avec 110.000 tonnes traitées en 2007), Eco-logic (qui rassemblent notamment des acteurs de la bureautique dont Brother,

Fujifilm, Kodak, Pioneer, Sagem, Epson, Sharp, Daewoo ou encore Lexmark), ERP (environ 400 adhérents, dont Sony, HP et Electrolux), et Récyllum (uniquement pour le recyclage des lampes). Au final, l'objectif est bien connu des logisticiens : massifier les flux pour faire baisser les coûts de la collecte. Le financement est assuré par les éco-participations, désormais incluses dans le prix d'achat des produits.

Les logisticiens ont une carte à jouer

Mais comment organiser et optimiser les flux depuis près de 2.000 points de collecte en France (y compris les DOM), déchetteries ou grandes surfaces, vers les centres de tri et de démantèlement, puis les unités de recyclage ? Certes, la filière constitue un marché naturel pour les spécialistes de la gestion des déchets comme SITA, Veolia Propreté, Coved (groupe Saur) ou CCR Logistics AG. Mais quelques logisticiens généralistes, surtout ceux ayant déjà une activité en logistique inversée (Reverse Logistics) peuvent y voir une magni-



©ERP

Le BtoB, partie immergée de l'iceberg DEEE

Toute l'attention est focalisée aujourd'hui sur les DEEE ménagers, mais le marché professionnel constitue une source d'activité encore plus intéressante pour les prestataires logistiques. Le marché français des prestations DEEE en 2007 aurait été estimé, lors d'un benchmark européen, à 540 millions d'Euros, dont les deux tiers en B to B. Les cuisines, les machines outils, les scanners d'hôpitaux, les parcs informatiques, c'est probablement là que se situeront les principales opportunités à l'avenir, quand l'utilisateur se rendra compte que ces déchets ne sont plus de sa responsabilité mais de celle du producteur. Les spécialistes sont déjà là, comme Triade Electronique (Veolia Propreté) ou Recy'stem-Pro, mais les prestataires de la Reverse Logistics seront bien placés. Le seul frein : leurs installations devront obtenir un agrément spécifique ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement) pour les produits en fin de vie.



fique occasion de tirer leur épingle du jeu, dans un ou plusieurs pays européens. Pour ces prestataires, les stratégies diffèrent pour des raisons liées tant à leur savoir-faire et à leurs secteurs d'activité de prédilection, qu'à leur implantation géographique et à leur histoire. Ainsi, Geodis en est venu à proposer des prestations complètes de General Contractor dans plusieurs pays d'Europe pour l'éco-système ERP, tandis que DHL effectue en France le pilotage des flux logistiques pour Ecologic mais assume lui-même le rôle d'éco-organisme au Royaume-Uni. De son côté, Wincanton a choisi une voie plus inattendue de la part d'un prestataire logistique : celle d'investir dans des usines de recyclage de DEEE Outre-Manche. D'autres s'interrogent



Eric Mugnier,
Directeur associé
chez Ernst
& Young

encore sur le sujet. « Un groupe de réflexion a été créé pour étudier les opportunités de ce marché, mais c'est très embryonnaire à ce stade. Certes, il y a une lourde tendance qui se dessine et les places sont à prendre aujourd'hui », reconnaît ainsi Patrice Brunet, Directeur général de Mory Logidis.

Le pilotage des flux fait la différence

Premier constat, ce n'est pas la partie transport des DEEE ménagers proprement dite qui est convoitée : elle est généralement sous traitée à des spécialistes des déchets. Christophe Pautrat, Directeur général de l'éco-organisme ERP pour la France, y voit au moins trois raisons : tout d'abord, parce que le transport des déchets est soumis à une réglementation et à

des autorisations spécifiques, ensuite parce que ce type de prestation nécessite une flotte adaptée au transport des déchets (remorques à déchargement latéral ou camions bennes) que ne possèdent pas toujours les logisticiens généralistes, et enfin, parce que l'enlèvement des DEEE demande une forte présence locale, avec des circuits de collecte couvrant des zones spécifiques. C'est en revanche au niveau du pilotage des flux que le savoir faire des prestataires généralistes peut faire la différence. « Les logisticiens sont plus performants quand il s'agit de mailler le territoire depuis les 10.000 points de collecte jusqu'aux usines de traitement, y compris quand elles se situent parfois en Belgique ou en Allemagne, en passant par les centres de tri. Faut-il installer un seul ou cinq points de groupement par département et par région ? Doit-on s'appuyer sur un centre de massification des flux ou installer un système de tournées ? Toutes ces questions sont cruciales quand on sait que le coût logistique représente entre 50 et 70 % du coût global de la gestion des DEEE », explique Eric Mugnier, Directeur associé chez Ernst & Young, au département Audit et conseil environnement et développement durable.





©DR

Le marché professionnel n'est pas encore là

Autre point fort des logisticiens : la gestion de la traçabilité. Dans tous les pays, il existe un registre des producteurs (géré par l'Ademe en France). Ces derniers sont tenus d'envoyer la déclaration de mise sur le marché, en poids, en quantité, soit à l'écosystème, soit directement au registre, qui compare avec les données de collecte et de retraitement envoyées par les éco-organismes, catégorie par catégorie. Cela implique une consolidation des données, du reporting, de la traçabilité des bordereaux d'enlèvement, des certificats de destruction. Tout cela, les prestataires logistiques savent le faire, même si certains éco-organismes, comme Recylum ou Eco-système, assument ce



©ERP

Christophe Pautrat,
Directeur général
de l'éco-organisme ERP
pour la France

travail eux-mêmes, de bout en bout. Mais au-delà des DEEE ménagers se profile la perspective d'un nouveau marché pour les prestataires logistiques, celui des déchets DEEE professionnels (BtoB), dans le prolongement direct de la Reverse Logistics (voir encadré). En théorie, la filière française de collecte et de traitement des DEEE professionnels (oscilloscopes, distributeurs de boissons, parc informatique) est opérationnelle depuis l'été 2005. Toutefois, contrairement aux déchets ménagers, elle n'est pas financée et n'a pas d'éco-organisme agréé. C'est au producteur d'assurer l'organisation et le financement de l'enlèvement et du traitement

des déchets issus d'équipements mis sur le marché après le 13 août 2005. Avec une sanction financière : 700 euros par tonne non recyclée. A moins qu'il ne transfère habilement sa responsabilité, par contrat, à l'acheteur. « *Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises font l'auto-truche* », constate Eric Mugnier. La raison est simple : elles ont encore le temps de voir venir, les produits vendus en 2005 ne seront pas des déchets avant plusieurs années. Les logisticiens, surtout ceux travaillant déjà pour le compte de fabricants ou de distributeurs, attendent donc leur heure. Et ceux qui auront acquis une expérience en matière de DEEE auront une longueur d'avance. ♦

Une grande diversité suivant les pays

Pour un prestataire, élaborer une stratégie européenne dans le domaine des services logistiques liés aux DEEE peut être tentant. Mais ce n'est pas simple. En effet, il n'existe qu'une seule directive européenne sur les DEEE, chaque pays la met en œuvre à son rythme et à sa façon. En termes de calendrier d'abord, les pays nordiques n'ont pas attendu la directive, de même que la Belgique (depuis 2001). L'Irlande s'est engagée dans le processus en août 2005, suivie par l'Allemagne, puis l'Espagne début 2006, le Portugal, l'Italie et la France courant 2006. Le dernier en date est la Grande-Bretagne, en juillet 2007. Le nombre d'éco-organismes agréés varie fortement : 1 en Belgique, 2 au Portugal, 7 en Espagne, 12 en Italie et...37 au Royaume-Uni ! En Allemagne, le producteur peut travailler avec qui il veut, mais peut recevoir des demandes d'enlèvements de DEEE émanant de tout le territoire. Contrairement à la France, où les éco-organismes se répartissent la couverture du territoire par zone géographique, ou à l'Italie, où le découpage des éco-organismes est effectué en fonction des types de flux : gros électroménager froid, hors froid, écran, petit produits électriques.

Geodis, dans la suite logique du marché High Tech

Historiquement, depuis 13 ans que le groupe existe, le secteur le plus important pour Geodis, et l'un de ses principaux fonds de commerce, a toujours été le High Tech. Il n'est donc pas étonnant que la logistique inversée d'une part et la gestion des déchets DEEE, d'autre part, puissent revêtir pour lui des aspects stratégiques.

« **N**ous avons développé dès le début un savoir-faire dans la Reverse Logistics pour les produits en milieu de vie, comprenant la collecte de divers matériels électriques, les tests, les remises à niveau, le refurbishing, le remanufacturing, la remise sur le marché, etc. Après, nous avons anticipé bien avant 2005 ce que pourrait donner le secteur des DEEE en nous appuyant sur la capacité du groupe à piloter opérationnellement de bout en bout », résume Jean-Louis Demeulenaere, Directeur général adjoint de Geodis. Dès 2002, Geodis rachète Valenda, positionnée sur le recyclage des déchets issus de la réparation automobile. La nouvelle filiale à 100 % pilote les opérations de collecte, traitement, valorisation et recyclage, qui sont sous-traitées. Geodis récupère ainsi des compétences et un savoir-faire de



Jean-Louis Demeulenaere,
Directeur général adjoint de Geodis

« General Contractor », qu'il va pouvoir associer à sa bonne connaissance du secteur High Tech.

Une expérience dans plusieurs pays européens

Dans le secteur du traitement des DEEE, il faudra néanmoins attendre un peu pour trouver la bonne formule. Geodis projette d'abord de créer une société commune avec le spécialiste du recyclage Sita (groupe Suez), dénommée Valogistic, et destinée notamment, selon les termes de l'époque, à « répondre au marché grandissant des DEEE au niveau européen ». Le contrat finalement signé avec l'éco-organisme paneuropéen ERP (European Recycling Platform) confère à Geodis la position de General Contractor en France, mais aussi en Irlande, au Portugal, en Espagne et au Royaume-Uni. Son rôle : sélectionner et négocier avec tous les acteurs qui concourent à la collecte, au transport et au recyclage des produits (500 au niveau européen), signer les accords de collecte avec les collectivités locales, et évidemment piloter les flux une fois la filière mise sur pied. Dès lors, Geodis fait machine arrière sur l'alliance avec SITA, considérant sans doute que sa position de General Contractor nécessitait de pouvoir discuter avec l'ensemble des partenaires dans de nombreux pays, pour des raisons évidentes de flexibilité et de recherche de la meilleure compétitivité.

Des ambitions BtoB à moyen terme

« Nous avons des personnes en propre pour les audits fournisseurs, des commerciaux pour gérer les contrats, des systèmes informatiques ad hoc, des compétences dans l'obtention des autorisations. En tout, c'est le travail de 50 personnes en quatre ans. Pour nous rattraper, il faudrait y consacrer 200 personnes en un an », détaille Jean-Louis Demeulenaere.

C'est la même équipe qui a mis en place la filière pour le compte d'ERP dans les différents pays, en s'appuyant à chaque fois sur les expériences précédentes, ce qui a permis notamment de couvrir 20 % du Royaume-Uni en moins de trois mois.

Très récemment, ERP a d'ailleurs confié à Geodis le pilotage de ses opérations de collecte et de recyclage des DEEE dans un sixième pays, l'Italie, auparavant attribué à CCR Logistics (également remplacé en Allemagne et en Autriche par le suédois Stena Metall Group).

Sur le moyen terme, le groupe ne cache pas ses ambitions sur le volet BtoB des DEEE, dans lequel sa filiale Geodis Euro-matic, spécialisée dans le transport et installation de gros équipements, fait des offres communes avec Valenda.

Pour les deux ans qui viennent, les principaux projets de Geodis dans le domaine des DEEE concernent une extension géographique du périmètre confié par ERP (notamment vers certains Pays de l'Est), et la poursuite d'une réflexion en cours sur la possibilité de décliner ce savoir-faire à d'autres filières comme les lampes, les piles ou les batteries. ♦



©Frédéric Christophorides/Geodis

DHL Exel, le BtoB en ligne de mire

« **C**ela touche nos clients, soit des grands distributeurs, soit des constructeurs, donc cela nous touche nous ». C'est avec cette idée en tête que DHL Exel Supply Chain s'est préparé voici trois ans à répondre aux futurs besoins en logistique du marché de la collecte et du recyclage des DEEE. Début 2005, DHL et Exel, chacun de leur côté, puis ensemble une fois que le premier a racheté le second, cherchent à monter un projet européen. « *Fin 2005, j'ai travaillé avec l'ESSEC sur un projet français. Nous nous sommes en effet rendus compte à cette époque que l'interprétation de la directive dans les lois des différents pays n'était pas forcément la même et que bien que nous pensions répondre à nos clients de manière européenne, il fallait le faire pays par pays, même si pour nos clients, cela pouvait être trans-*

parent », se souvient Walter Bessis, Directeur Business Services et solutions chez DHL Exel Supply Chain. D'après les articles de presse de l'époque, il ressortait de l'étude interne que pour DHL Exel Supply Chain, en tant que 4PL, la nouvelle activité DEEE pouvait générer une croissance annuelle de 5M€ sur deux ans avec une rentabilité de près de 5%.

DHL, éco-organisme au Royaume-Uni

En mars 2007, DHL annonce en France le lancement de services dans le domaine des DEEE, à la fois en ce qui concerne les déchets professionnels (B2B) mais aussi ménagers (B2C). DHL Exel Supply Chain va en particulier piloter les flux de DEEE, en tant que 4PL exclusif, pour le compte de l'éco-organisme EcoLogic en France, avec l'objectif dès la première année



Walter Bessis,
Directeur
business services
et solutions
chez DHL Exel
Supply Chain

d'atteindre les 27.000 tonnes de DEEE traitées. « *Il existe une vraie synergie entre nous. Ecologic bénéficie de notre savoir-faire en gestion de flux, et de notre côté, nous gagnons une expertise sur le marché de la DEEE qui nous permet de nous développer sur le B2B, un marché beaucoup plus important* », souligne Walter Bessis. D'autant que DHL Exel Supply Chain compte déjà des clients professionnels dans ce domaine, comme Siemens, HP (notamment pour les serveurs informatiques), les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM), pour lesquelles il a organisé la collecte et le retraitement de 5.000 boîtiers utilisés pour le rechargement des Cartes Vitales, ou encore la Société Générale (récupération de 4.000 téléviseurs au sein des agences en France, en collaboration avec Valdelec, son partenaire pour le traitement des DEEE du secteur B2B).

Le nerf de la guerre, pour orchestrer et gérer les flux de ces déchets, se situe dans deux centres névralgiques en région parisienne, l'un consacré à l'offre BtoB, à Trappes et l'autre au partenariat avec Ecologic, à Wissous. Par ailleurs, DHL Exel met en avant pour ses clients français la possibilité de bénéficier de l'expérience que le groupe a acquise dans d'autres pays, notamment en Allemagne où l'activité DEEE est déjà en place depuis plusieurs années. DHL est également présent au Royaume-Uni, où il endosse cette fois directement le rôle d'éco-organisme.

Et non des moindres, puisqu'il figure dans les cinq plus gros (sur un total de 37) qui représentent près de 90% du marché aujourd'hui, aux côtés de Repic, Valpak, ERP et Transform. ♦



Wincanton investit massivement dans le recyclage

Les Anglais ne font jamais comme tout le monde, serait-on tenté de dire au regard de la stratégie originale de Wincanton. Le prestataire logistique a en effet investi au total une dizaine de millions de livres dans une usine de recyclage de DEEE à Billingham, dans le nord de l'Angleterre : une trentaine de personnes, réparties sur trois unités spécialisées dans les réfrigérateurs, les écrans cathodiques et les autres DEEE. Que vient faire un logisticien dans cette galère de l'intégration verticale, alors que ses concurrents se

cantonnent prudemment dans des activités 4PL de pilotage de flux, avec nettement plus de valeur ajoutée à la clé ? L'histoire de la société peut nous fournir un premier élément de réponse. En 2002, quand

Wincanton rachète P&O Trans-European, il récupère aussi un site de retraitement de réfrigérateurs, situé à Billingham. Celui-ci sera modernisé l'année suivante pour honorer un important contrat avec l'enseigne d'élec-



©Wincanton



©Wincanton

54

troménager Comet qui compte bien devancer la mise en application de la directive sur les DEEE et proposer à ses clients (moyennant une petite participation financière) de récupérer leurs vieux réfrigérateurs et téléviseurs. Cela représente chaque année 430.000 équipements collectés pour le recyclage. En février 2006, après avoir investi à nouveau 4 millions de livres, Wincanton ouvre une nouvelle unité de traitement conçue autour d'une machine fabriquée par l'entreprise allemande MeWa, qui permet de traiter une très large gamme d'appareils avec une capacité annuelle de 75.000 tonnes (soit 826.500 machines à laver ou encore 536 millions de téléphones portables). Les composants internes tels que les circuits imprimés, les piles et les transformateurs sont préservés pour être recyclés, et les autres composants (en métal, en plastique) sont transformés en granulés.



Gordon Scott
Directeur général
industrie
de Wincanton

La verticalisation permet une meilleure traçabilité

« Le recyclage est un objectif très important dans l'agenda de certains de nos clients, et parce que Wincanton travaille sur des partenariats à long terme avec eux, nous consacrons nos ressources, nos investissements et nos technologies à leur garantir des solutions Supply Chain sur le long terme », déclare simplement Graeme McFaul, Directeur général de Wincanton. Même si l'équilibre financier n'est pas très loin, il faudra quand même trouver de nouveaux débouchés à cette usine, qui n'est aujourd'hui exploitée qu'à 20 % de ses capacités (20.000 t par an sur potentiel de 100.000 tonnes).

Le problème actuel est que la filière démarre à peine et que les flux sont encore insuffisants. Heureusement, les choses évoluent et des contrats avec des producteurs ou des distributeurs ont été signés l'année dernière (PPT, Flymo, M&S, Electrolux, Sainsbury, Tesco, Woolworths, ou encore Mattel).

L'objectif pour Wincanton, qui

possède également quatre centres de tri répartis sur le Royaume-Uni : contrôler la chaîne de bout en bout, du pilotage des flux jusqu'au recyclage et aux opérations de traçabilité. « Il y a une très grosse opportunité, affirme sans ambage Gordon Scott, Directeur général industrie de Wincanton, et je pense en particulier que la traçabilité, qui n'est pas requise pour le moment au Royaume-Uni, puisque la conformité ne porte que sur du tonnage, sera très importante à l'avenir. C'est la raison pour laquelle Wincanton a investi dans des technologies avancées afin d'être prêt à les mettre en œuvre dès que cela sera nécessaire. C'est peut-être dans quelques années, personne ne sait vraiment, mais je pense que les clients voudront cette traçabilité ».

En tout cas, le logisticien garde le cap : pas question de renoncer à sa différence. La preuve, il projette de construire un nouveau site de recyclage de 170.000 mètres carrés dans les Midlands en janvier prochain, avec une capacité de 75.000 tonnes. ♦